

LA TRAITE NÉGRIÈRE



Archives départementales du Morbihan

L'organisation de la traite négrière

I) Affréter un navire négrier

Étude du document ¹



- Quelle est la nature du document ?

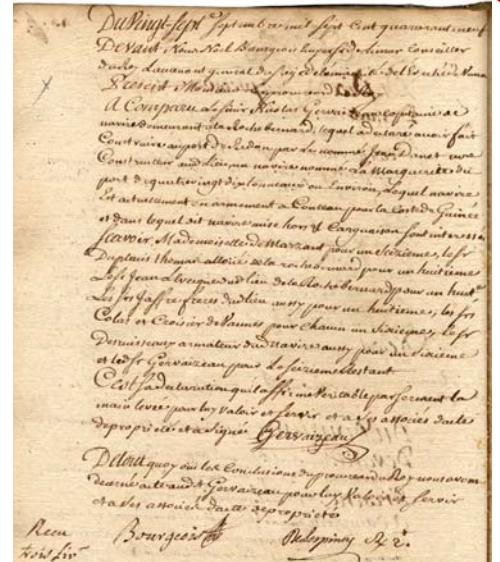
- Qui a rédigé ce document ?

- Quand a-t-il été rédigé ?

- Qui sont les propriétaires du navire *La Marguerite* ?

- Où a été construit le navire ? Où est-il armé ?

- Où le navire va-t-il « s'approvisionner » ?



Acte de propriété du navire *La Marguerite*.
Archives départementales du Morbihan, 9 B 58



II) Les difficultés de la traite

Étude du document ²

• Où a été rédigé ce document ?

.....

.....

.....

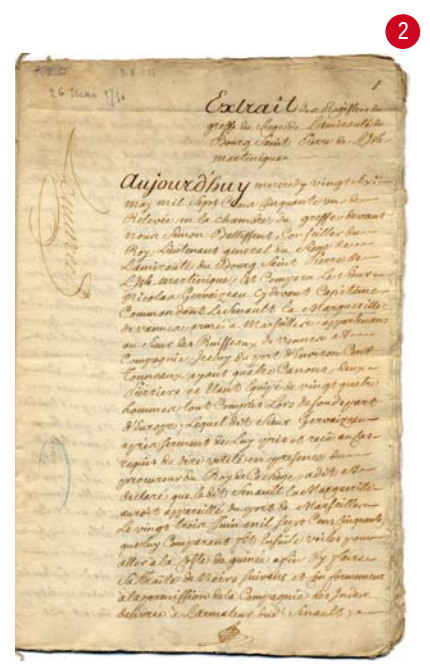
• Quand a-t-il été rédigé ? (paragraphe a)

.....

.....

• Complète le texte à trous :

Le 23 juin.....le senault (navire) nommé est parti du port de
..... pour aller jusqu'aux côtes deafin d'y faire
.....



Extrait des registres de greffe du siège de l'amirauté du bourg Saint-Pierre de l'île Martinique.
Archives départementales du Morbihan, 9 B 214

Étude des documents ³ & ⁴

• Quels produits sont embarqués à bord de *La Marguerite* pour effectuer la traite des esclaves en Afrique ? (paragraphe b)

.....

.....

.....

• Quels sont les deux problèmes rencontrés par le capitaine de *La Marguerite* à son arrivée sur la côte de Guinée ? (paragraphe c et d)

.....

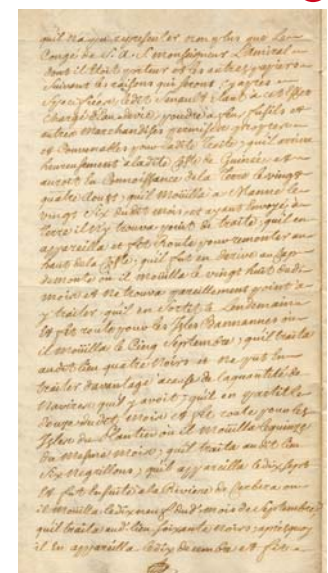
.....

.....

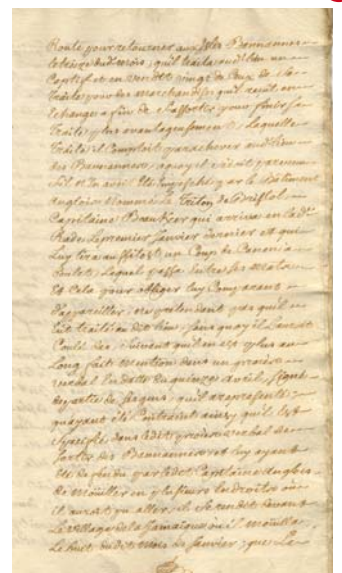
.....

.....

.....



Extrait des registres de greffe du siège de l'amirauté du bourg Saint-Pierre de l'île Martinique.
Archives départementales du Morbihan, 9 B 214



III) La traversée de l'Atlantique



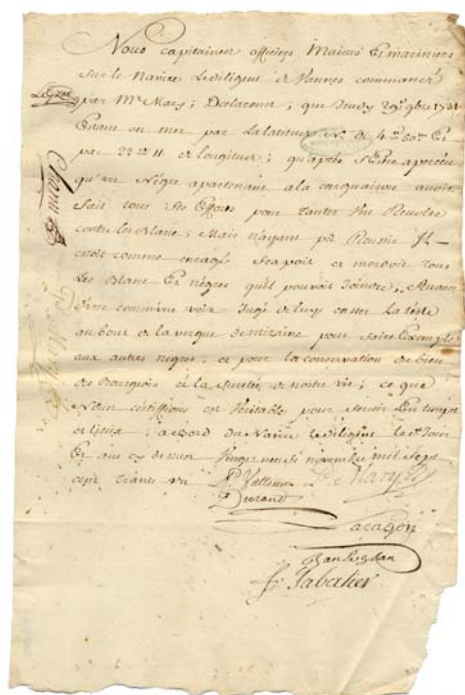
Le taux de mortalité des captifs pendant la traversée de l'Atlantique est élevé. Les conditions de transport sont particulièrement éprouvantes du fait de la promiscuité, des conditions d'hygiène, de l'impossibilité de se bouger librement. Enchaînés deux par deux, les esclaves sont entassés dans l'entrepont où ils ne disposent que d'un espace de 83 centimètres en hauteur. Lorsque le temps le permet, les captifs sont rassemblés sur le pont le matin pour la toilette. Ils sont aspergés d'eau de mer et plus rarement recouverts d'huile de palme pour adoucir la peau. Toutes les deux semaines, les ongles sont coupés et la tête rasée. Le repas a lieu après la toilette. Il est composé de manioc, de riz, de maïs et parfois accompagné d'eau de vie. Enfin, les captifs sont incités régulièrement à danser tout en restant enchaînés. L'exercice est sensé prémunir et combattre le scorbut*. Dans ces conditions, les révoltes à bord des navires négriers ne sont pas rares. Elles ont souvent lieu à proximité des côtes africaines, à un moment où l'espoir d'un retour au pays est encore présent.

En savoir +



scorbut* : maladie causée par des carences en vitamines C.

Étude du document ⁵



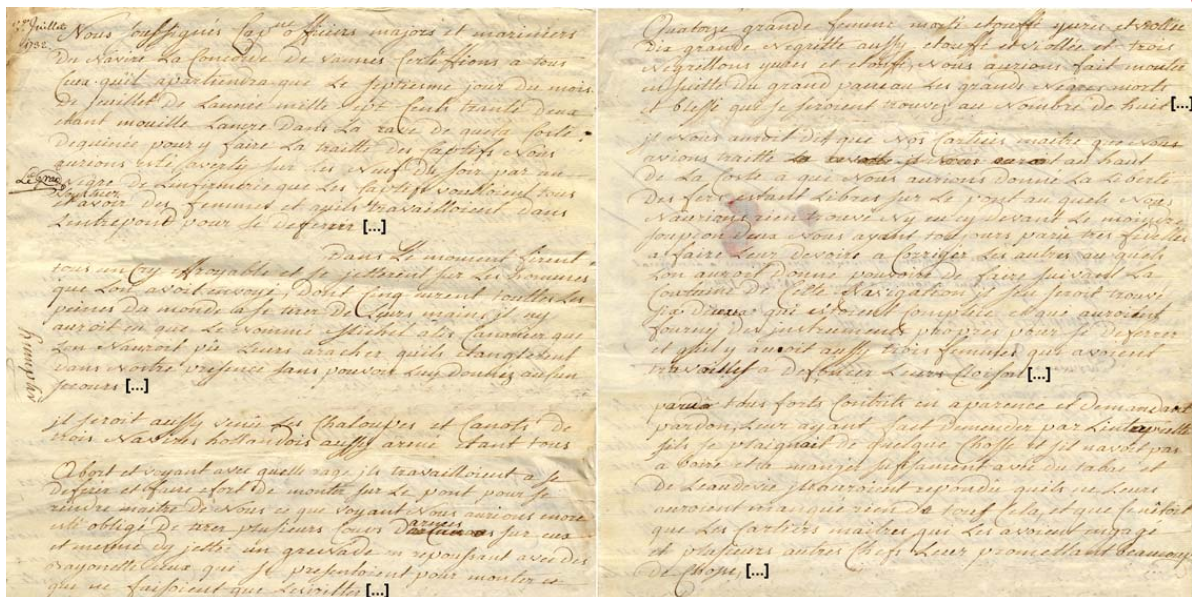
• Quel évènement s'est déroulé sur le navire le *Diligent* le 29 octobre 1731 ?

• L'homme est condamné à ce qu'on lui « casse la tête au bout de la vergue de mizaine ». Qu'est-ce que cela signifie ?

Extrait d'un procès-verbal d'une tentative de révolte d'un esclave sur le navire vannetais *Le Diligent*, le 29 novembre 1731.

Archives départementales du Morbihan, 9 B 208





Extraits d'un procès-verbal d'une révolte d'esclaves sur le navire vannetais *Le Concorde*, le 8 juillet 1732.
Archives départementales du Morbihan, 9 B 208

Étude du document 6

• Quelle est la réaction du capitaine au moment de la révolte ?

.....

.....

.....

• Quel est le bilan des pertes humaines ?

.....

.....

.....

• En répression des révoltes qui ont eu lieu sur le navire *la Condorde*, quelle punition est décidée ?

.....

.....

.....

• Quel est le but des punitions qui sont appliquées sur les navires *la Concorde* et le *Diligent* ?

.....

.....

.....



IV) L'arrivée dans les colonies et la revente des esclaves



Aux îles, les captifs sont vendus. Le prix de vente en Martinique peut atteindre trois fois le prix payé en Afrique. Les propriétaires de plantation qui achètent les captifs sont parfois mauvais payeurs. Le paiement des esclaves peut s'effectuer sur plusieurs mois. La vie de l'esclave est régie dans le royaume de France par le Code Noir promulgué par Louis XIV en 1685. Mariage, travail, punitions, nourriture, décès, rien n'échappe à ce texte qui fait de l'esclave un simple bien meuble transmissible et négociable. Pourtant, le Code Noir reconnaît une âme aux esclaves et rappelle aux propriétaires l'obligation de les baptiser et de les instruire dans la religion catholique.

En savoir +



Étude du document 7

Paiement à l'origine	Du 13 ^e Novem ^r 1715	Compt. l'année	l'année
1 a Jean Lehu Louve Nègre 550 ^e par an	Comptant	550	550
2 a M ^r Laitan Louve Nègre 1500 ^e	Payable dans 4 mois	1500	4 1500
3 a M ^r Le Decton pour un Nègre 550 ^e	payable Comptant	550	550
4 a Madame de Chaville Louve Nègre	500 ^e Comptant	500	500
5 a M ^r de Robineaux Louve Nègre 550 ^e	payable Comptant	550	550
6 a M ^r de launay Louve Nègre 2800	payable Comptant	2800	2800
7 a M ^r de la Rivière Louve Nègre 450	payable Comptant	450	450
8 a Madame de launay Louve Nègre 1200	payable Comptant	1200	1200
Du 14 ^e Novem ^r 1715			
9 a M ^r de launay pour quatre Nègres	2800 ^e payable moitié Comptant, et l'autre	1200	1200
10 a Madame de launay Louve Nègre 550 ^e	payable dans 6 mois	550	550

Extrait du registre de vente du navire négrier *Le Saint Jean d'Afrique*.
Archives départementales du Morbihan, 9 B 103

• Les esclaves sont vendus « comptant » ou au « mois ». Que signifient ces deux termes ?

• Qui sont les gens dont le nom est mentionné à côté de chaque somme ?

• Selon toi, à quoi va servir l'argent issu de la vente d'esclave ?





1



En savoir +

8

- Identifie des prénoms faisant référence à un lieu géographique.

- Identifie des prénoms issus de la mythologie grecque ou romaine.

- Identifie des prénoms empruntés aux fêtes religieuses catholiques.

- Identifie des prénoms faisant référence à des saints ou saintes de l'Église catholique.

Archives départementales du Morbihan, 106 J 119

.....

.....

.....

.....

.....





Étude du document ⁹

- Quelle est la matière première cultivée par les esclaves du « jardin » ?

.....

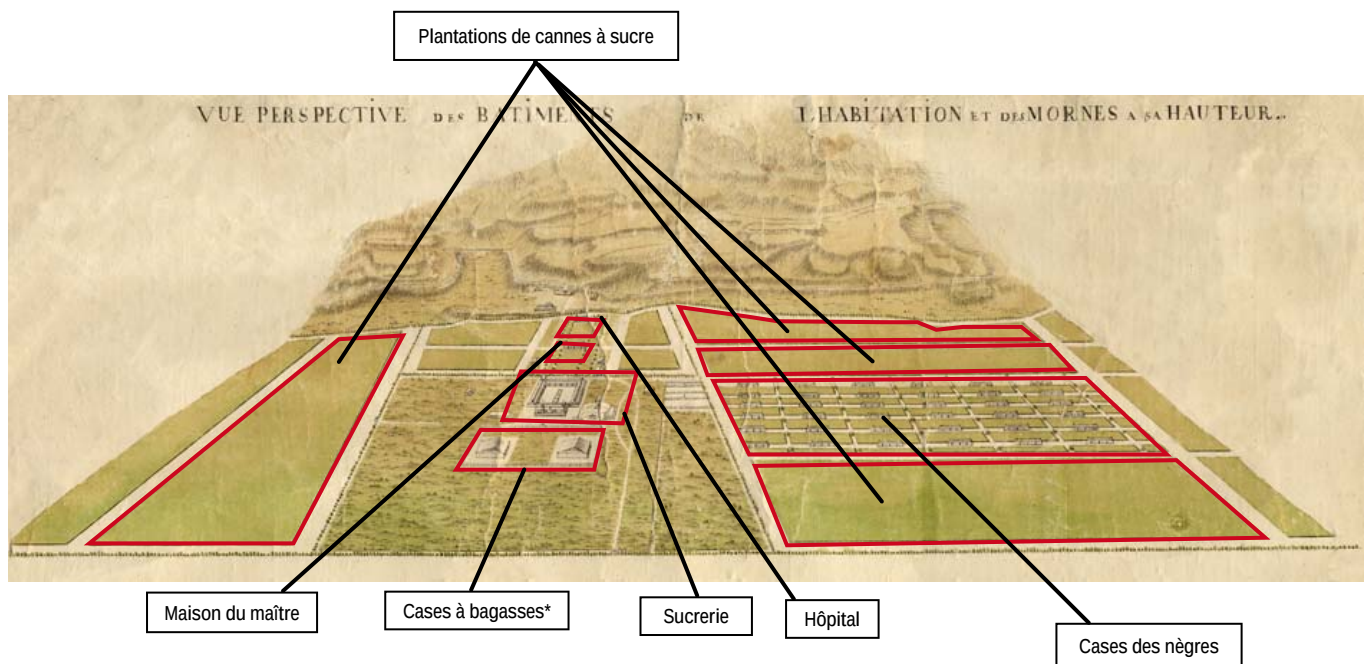
.....

.....

- À qui sera vendu le produit fabriqué dans cette plantation ?

.....

.....



Extrait du plan de l'habitation de monsieur de Foucault, situé au Boucassin à Saint-Domingue. 1776.

Archives départementales du Morbihan, 106 J 118

bagasses* : résidus de la canne à sucre, ce qu'il en reste après l'extraction du jus.





À présent reconstitue l'intégralité du voyage du *Saint-Louis*.

Maintenant que tu as étudié l'ensemble des étapes de la traite négrière, reconstitue le périple du *Saint-Louis*, navire négrier lorientais.

- Reporte sur la carte, les informations correspondantes aux étapes du voyage du *Saint-Louis*.
- Relie les étapes par des flèches pour reconstituer le sens du voyage du *Saint Louis*.





- 
- C** 10 juillet 1729. Départ de Lorient. Le *Saint Louis* est armé par la Compagnie des Indes. Il compte 52 hommes d'équipage.
- G** 8 août 1729. Le *Saint Louis* arrive au large des côtes du Sénégal et y traite une partie de sa marchandise.
- D** 13 octobre 1729. Le navire atteint l'île de Gorée mais les captifs attendus ne peuvent être traités car une révolte a eu lieu quelques temps plus tôt.
- A** 7 novembre 1729. Le navire part en direction de Portendick pour empêcher un navire anglais de faire du commerce de contrebande.
- B** 12 janvier 1730. Retour sur l'île de Gorée. 72 esclaves sont embarqués.
- I** 4 mai 1731. Le *Saint Louis* quitte la Louisiane avec sa soute remplie de peaux de castors et de peaux de chevreuils.
- K** 20 octobre 1730. Le *Saint Louis* doit faire escale à la Martinique à cause d'un problème de voile. Les esclaves malades sont débarqués.
- E** 30 novembre 1730. Escale à Saint-Domingue. Les esclaves malades sont débarqués et on embarque 111 nouveaux captifs.
- H** 20 janvier 1731. Arrivée dans l'embouchure du Mississippi. Des pirogues vont alors amener les esclaves jusqu'à la Nouvelle-Orléans.
- J** Septembre-octobre 1730. Départ de l'île de Gorée. Le navire transporte 279 « nègres », 71 « négresses », et 11 enfants « à la mamelle » (enfant de moins d'un mois).
- F** 5 juillet 1731. Arrivée à Lorient. durant ce voyage de deux ans, 41 esclaves auront perdu la vie ainsi que six membres d'équipage.



